

CHARTRE DE LA BIENTRAITANCE

DE LA CLINIQUE DE LA TOUR

La Clinique de la Tour positionne la bientraitance comme une partie intégrante de la démarche de soins, voici notre charte élaborée par le groupe de travail “BIENTRAITANCE”

- Accompagner la personne dans la prise en charge de sa douleur et/ou de sa fin de vie.
- Adopter une attitude bienveillante envers les patients.
- Apporter une qualité de vie en accompagnant la personne et en étant à son écoute.
- Favoriser ou maintenir l'autonomie de la personne.
- Garantir un positionnement professionnel adapté. Faire preuve d'empathie, de juste distance.
- Respecter la dignité de la personne, son intimité, sa pudeur, son histoire de vie, sa personnalité.
- S'engager à mettre en œuvre un projet de soin personnalisé et adapté à sa pathologie, selon son parcours de vie, ses souhaits et besoins.

KONPASYON
DINITÉ
LANMOU
RESPÉ
PASYANS
BON TRETMAN
OTONOMI

Signatures

Sébastien TOURNEBIZE
Directeur général



Dr Samuel M'PAY
Pilote du groupe de travail
bientraitance


